



SAISON 2020-2021

**INSTRUCTIONS pour la COMPETITION
+ QUELQUES RAPPELS**

Feuille de MATCH

Des instructions d'utilisation de « Volley Spike » sur votre tablette sont publiées sur le site de l'association. Volley Spike est assez facile d'utilisation, pour autant que l'on ne fasse pas n'importe quoi. Prenez donc le temps de bien lire ces instructions.

1° Match Réserve

Il est possible de pouvoir faire une feuille de match électronique. Cependant, pour le championnat provincial, les clubs peuvent choisir entre :

- Tenir une feuille électronique.
 - Etant donné que les sets se terminent à 25, pour clôturer un set en cas de 24/24, il faut mettre un 26eme point sinon, le programme ne passe PAS au set suivant.
Idem pour clôturer le 3^{ème} set en cas de 14-14, il faut mettre un 16eme points sinon, le programme ne clôture pas le match.
 - Si on utilise la feuille électronique Spike au match réserve (voir protocole en pièce jointe), il ne faut pas omettre d'uploader celle-ci sans quoi les résultats du match réserve ne seront pas communiqués

- Ou remplir une feuille papier
La feuille du match de réserve est disponible sur le site de l'association.
Si on n'utilise une feuille papier pour le match réserve, alors, sur l'application Spike, il faut introduire les résultats à la fin du match première (obligatoire sur Spike cette saison !). Le portail devrait en tenir compte !

2° Match Première

L'utilisation de la feuille électronique est obligatoire pour TOUS les clubs.

En application de l'article 22.7 des R.O.I,

- Le téléchargement du match sur la tablette doit être effectué AVANT l'arrivée de l'équipe visitée dans la salle.
- Les compositions des équipes, avec les numéros des joueurs, ainsi que les membres du staff accompagnants doivent être complétés sur la tablette au maximum 20 minutes avant l'heure officielle du match de première par les deux équipes.
- Le marqueur doit être présent à la table de marquage 20 minutes au moins avant l'heure officielle du match de première et ce de façon continue.

3° Contrôle de l'identité des participants

Pour éviter la manipulation des cartes d'identité, il est maintenant possible de visualiser les photos des membres sur la tablette pour autant que le club ait « uploadé » les photos d'identité. La carte d'identité ne devra plus être systématiquement présentée à l'arbitre sauf :

- Si le club n'a pas « uploadé les photos dans le portail
- Si l'arbitre souhaite vérifier des photos.

COMMUNICATION DES RESULTATS

Les résultats des équipes qui jouent le vendredi ou le samedi DOIVENT être communiqués pour le DIMANCHE MIDI au plus tard.

Les équipes qui jouent le dimanche, doivent communiquer le résultat IMMEDIATEMENT après la rencontre. La communication des résultats peut toujours se faire de façon manuelle en encodant les résultats du match de réserve et de première via le portail. Pour rappel, pour le match de première, les points par set doivent également être communiqués.

En principe, la tablette enverra automatiquement les résultats dès qu'une connexion WI-FI est établie. Cependant, il appartient aux clubs de vérifier si la transmission des résultats est effective et transmise dans les délais repris ci-dessus.

Si vous constatez que les résultats n'apparaissent pas sur le portail, vous devez envoyer un mail à la CPC pour les communiquer.

Tous manquements en matière de communication des résultats seront sanctionnés des amendes prévues.

CARTES DE COACH

La carte de coach D permet d'être coach à tout niveau provincial, sauf en P1 où une carte de coach C est obligatoire.

Une carte de coach Basic (sans titre) permet d'être coach au plus bas niveau provincial.

Afin de ne pas différencier la compétition féminine et la compétition masculine, la CPC accepte des cartes de coach « Basic » en P3H ainsi qu'en P3D et P4 D.

LISTE DE FORCE

En ce qui concerne les listes de force et en application des articles suivants du R.O.I. BWBC

25.7.1. Sous peine de forfait et de l'amende prévue, tout club possédant plusieurs équipes dans une même section doit envoyer, à la CPC, par courrier électronique, une liste de force reprenant 7 joueurs actifs pour chaque division, hormis la division la plus basse du club si le club n'a qu'une seule équipe dans cette division.

25.7.2. Sous peine de forfait et de l'amende prévue, toute liste de force doit être envoyée au plus tard 3 jours avant le début de toute compétition (hormis les coupes) d'une des équipes de la section concernée d'un club,

25.7.3. Toute liste de force de tout club possédant une ou plusieurs équipes dans les compétitions VB et/ou FVWB doit être envoyée à la CPC et être identique à celle que ce club a envoyée à VB et/ou à la FVWB ; dans le cas contraire, la liste de force envoyée à VB et/ou à la FVWB est la seule valable ;

Vous pouvez encoder vous-même vos listes de force sur le portail, mais cela ne vous dispense pas d'envoyer également vos listes de force par courrier électronique à la CPC.

Pour l'envoi de vos listes de force, soit vous utilisez le document « liste de force » qui est disponible sur le site de l'association, soit vous envoyez par Email une copie d'écran de votre encodage sur le portail.

HOMOLOGATION ET SALLES

- Le Sporta Brussels Volley joue dans 3 salles différentes. Vérifiez dans quelle salle vous devez vous rendre avant d'y aller
- AUCUNE équipe du LOSG ne joue encore au Blocry. La P2 Dames du LOSG joue au Centre Sportif des Coquerées à Céroux Mousty.
- RIXENSART !!!
Un nouveau revêtement de salle a été placé. L'accès de la salle est INTERDIT à toute personne ne portant pas des semelles en caoutchouc blanc, y compris les spectateurs.

Pour les homologations de salle, il n'y a aucune modification par rapport à la saison passée.

Pour rappel,

- A Guibertin, si les 3 terrains latéraux sont occupés, le terrain latéral central est limité à la Provinciale 2 ET les tentures **BLEUES** doivent être tirées
- A BW Nivelles, les deux terrains latéraux sont limités à la P3 et P2D. De plus, pour des raisons de sécurité, une dérogation est accordée quant au placement de la table du marqueur qui ne sait pas être mise en face de la chaise d'arbitre.
- A Chaumont, les deux terrains latéraux sont limités à la P2D, aux P3 et P4. De plus, la zone de service des deux terrains du fond (opposé à la buvette) n'est pas équivalente à celle d'en face. Merci de prévoir un marquage définitif, sinon il faudra tirer un tape à CHAQUE match.
- Au Sporta Brussels Volley, pour des raisons de sécurité, le terrain latéral du fond (celui où il n'y a pas de vitre) ne PEUT PLUS être utilisé.

RAPPEL DU PROCESSUS MONTEE/DESCENTE

Conformément à l'article 26.1.4. du ROI, et pour autant que la saison se déroule « normalement », la CPC a publié lors du pré-calendrier les formules de championnat pour les séries de moins de 10 équipes. Pour rappel, en P3D et en P3H, les deux premiers de chaque série joueront des matchs aller/retour dans un play-off à 4 avec la moitié des points acquis durant la phase classique (soit 6 matchs supplémentaires). Les 0,5 sont arrondis à l'unité supérieure. Idem pour les équipes classées 3^{ème}/4^{ème}, 5^{ème}/6^{ème}. Idem également pour les équipes classées 7^{ème} et 8^{ème} en P3 Dames ; en P3 Hommes, les deux 7èmes jouent deux matchs aller/retour (soit 4 matchs) Pour les P4 Dames, des matchs de barrage seront organisés en une seule journée.

Le CA se réserve le droit d'appliquer les procédures expliquées dans le protocole Covid, en cas de saison écourtée.

AURAI-JE OUBLIE QUELQUE CHOSE ?

N'hésitez pas à me contacter au cas où vous auriez des questions.

Je vous souhaite un très bon championnat

DIDIER VANLEEuw – Responsable CPC - BWBC